

Madame Laëtitia AVIA
Monsieur Didier PARIS
Rapporteurs du projet de loi de programmation
2018-2022 et de réforme pour la justice

Paris, le 17 décembre 2018

Objet : Votre lettre ouverte du 14 décembre 2018

Madame la députée, Monsieur le député,

Votre interpellation en date du 14 décembre confirme que la fébrilité, le déni de la contradiction et la défiance envers les corps intermédiaires prévalent désormais dans les débats qui secouent le Parlement sur le projet de loi de programmation pour la justice.

Votre lettre ouverte révèle donc que les conditions d'un débat serein et responsable ne sont plus réunies ni garanties par votre majorité parlementaire.

En conséquence, nous nous en remettons à la proposition formulée par Monsieur le Président de la République de participer à un "débat sans précédent pour construire un nouveau contrat pour la Nation".

Nous considérons que la réforme de la justice doit avoir toute sa place dans ce grand débat national plutôt que d'être maltraitée par le processus chaotique qui prévaut actuellement au Parlement.

C'est la raison pour laquelle nous demandons officiellement, au nom des 68 000 avocats, à Monsieur le Président de la République d'arrêter le processus parlementaire concernant la loi de programmation pour la justice (voir courrier en pièce-jointe) afin de laisser les français débattre de l'avenir de leur justice, comme de celui des autres services publics.

Nous regrettons que ceux qui portent la responsabilité politique de l'impasse dans laquelle nous sommes aujourd'hui aient souhaité mettre en cause la responsabilité morale des avocats qui sont avant tout des hommes et des femmes libres.

Nous nous en tiendrons toujours à notre responsabilité citoyenne et civique : défendre l'accès aux droits, l'accès au juge et les libertés individuelles et publiques pour tous et partout en France.

Ce sont les valeurs que nous porterons avec tous nos confrères de métropole et des Outre-mer, demain comme hier, dans le débat républicain que nous souhaitons partager avec nos concitoyens.

Nous vous prions de croire, Madame la députée, Monsieur le député, à l'assurance de notre parfaite considération.



Christiane FÉRAL-SCHUHL
Présidente
Conseil national des barreaux



Marie-Aimée PEYRON
Bâtonnier
Ordre des avocats de Paris



Jérôme GAVAUDAN
Président
Conférence des bâtonniers

Pièce jointe : lettre ouverte à Monsieur le Président de la République